

Membre précédemment : OUI NON 

BOUCLIER BLEU FRANCE

Pour procéder à la gestion de ses adhérents, le Bouclier bleu France (BbF) collecte et traite des données personnelles vous concernant sur la base de son intérêt légitime (art. 6 du RGPD) ; elles pourront également être utilisées pour vous adresser des informations relatives aux activités de l'association.

Ces données sont à destination du BbF et de son prestataire technique « assoconnect » ; elles seront conservées 5 ans après la fin de votre adhésion puis totalement anonymisées. Le responsable de ce traitement est le Président du Bouclier bleu France. Conformément au Règlement général sur la protection des données personnelles (Règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à :

INHA / Association Bouclier bleu France - 2, Rue Vivienne - 75002 Paris
Ou par mail à l'adresse suivante : secretariat@bouclier-bleu.fr

En cas de difficulté, vous pouvez contacter le président du BbF à l'adresse ci-dessus ; vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des libertés (CNIL).

Nom de l'institution :

Responsable de l'institution :

Nom/Prénom :

Qualité :

Adresse :

Téléphone :

email :

Représentant de l'institution pour le Bouclier bleu France :

Nom/Prénom :

Qualité :

Adresse personnelle (facultatif) :

Téléphone :

email :

Suppléant du représentant de l'institution pour le Bouclier bleu France :

Nom/Prénom :

Qualité :

Adresse personnelle (facultatif) :

Téléphone :

email :

Souhaitez-vous recevoir la Newsletter du BbF ? OUI NON

Souhaitez-vous investir dans des projets ou missions du BbF ?

OUI NON

Si oui, de quel type ?

Accepteriez-vous que le BbF vous recontacte pour vous proposer des missions ?

OUI NON **Souhaite souscrire à une adhésion :**

<input type="checkbox"/> Institution publique / entreprise	175,00 €
<input type="checkbox"/> Commune de moins de 5 000 hab. / Association	50,00 €
<input type="checkbox"/> Commune entre 5 001 et 20 000 hab.	100,00 €
<input type="checkbox"/> Commune de plus de 20 000 hab.	175,00 €
<input type="checkbox"/> Département / grande agglomération	300,00 €
<input type="checkbox"/> Région	450,00 €

Date et signature :

Bouclier bleu France

Secrétariat, C/O INHA - 2, Rue Vivienne
75002 Parissecretariat@bouclier-bleu.fr – <http://www.bouclier-bleu.fr>
09 80 80 15 15